



RÉGIME DE RETRAITE
DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS

INFO-

HIVER 2014

BULLETIN D'INFORMATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
RETRAITÉS ET DE LEURS SURVIVANTS

Transition vers la retraite

PAGE 6

Taux de rajustement en fonction de l'inflation pour 2015

PAGE 4



Vicki Woods, de Toronto, a travaillé dans l'enseignement pendant 37 ans.

DANS CE NUMÉRO

2 AUX RETRAITÉS
MIGRATEURS : N'OUBLIEZ
PAS VOTRE RENTE

3 PRÉVOYEZ AMPLEMENT
DE TEMPS POUR PRODUIRE
VOTRE DÉCLARATION
DE REVENUS

7 ROSEMARIE MCCLEAN
EST NOMMÉE CHEF
DES OPÉRATIONS

TRACY ABEL EST NOMMÉE
VICE-PRÉSIDENTE
PRINCIPALE, SERVICES
AUX PARTICIPANTS

8 LES INVESTISSEMENTS
DU RREO

N'OUBLIEZ PAS VOTRE RENTE

Compte tenu de la tempête de verglas qui s'est abattue sur l'Ontario l'an dernier, il n'est pas surprenant que beaucoup d'entre vous comptent faire leurs bagages et partir vers des cieux plus cléments cet hiver.



Si vous prévoyez séjourner à l'étranger pendant plus de quelques mois, il y a certaines choses que vous devriez garder à l'esprit en ce qui concerne votre rente.

Ouvrez une session dans *iAccès Web*, notre site sécurisé réservé aux participants, ou appelez la ligne directe des participants (1 800 668-0105) pour mettre à jour vos adresses postale et électronique. Nous pourrions ainsi vous tenir au courant des plus récentes nouvelles à propos de votre régime.



Obtenez-vous le traitement fiscal adéquat?

Si vous prévoyez séjourner à l'extérieur du Canada pendant six mois ou plus, cela peut avoir certaines conséquences fiscales. Même si vous changez votre adresse dans *iAccès Web*, nous continuons de prélever votre impôt en tant que résident de l'Ontario. Pour vous assurer d'obtenir le traitement fiscal adéquat, appelez notre ligne directe des participants et, au besoin, nous mettrons à jour votre code d'imposition.



Nous vous enverrons votre feuillet T4A par la poste à la fin de janvier

Votre feuillet T4A sera inclus dans l'enveloppe contenant votre avis de dépôt de janvier. Si vous préférez recevoir également un avis électronique, vous pourrez en obtenir un dans *iAccès Web* à compter de la fin de janvier. Pour en télécharger une copie, vous n'aurez qu'à ouvrir une session dans votre compte et à vous rendre à la section « Feuilles d'impôt » sous « Ma rente ».



Restez en contact avec nous

Si vous avez un compte Facebook, ne manquez pas de nous suivre sur le site www.facebook.com/monRREO. Chaque semaine :

- Nous publions des faits amusants et des sondages sur le régime et l'actualité;
- Nous vous faisons des rappels en temps opportun pour que vous n'oubliez pas de tâches importantes; et
- Nous diffusons nos plus récents articles et vidéos des Nouvelles de rentes en ligne, qui sont publiés sur notre site Web (<http://www.otpp.com/Nouvellesderentesenligne>), pour vous tenir au courant.

Bon voyage à tous!

PRÉVOYEZ AMPLEMENT DE TEMPS POUR PRODUIRE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS

Commencez à vous préparer tôt pour la saison des déclarations de revenus grâce aux conseils et aux rappels ci-dessous.

1



Téléchargez votre feuillet T4A n'importe quand, où que vous soyez

Votre feuillet T4A vous sera envoyé par la poste à la fin de janvier, dans l'enveloppe contenant votre avis de dépôt. Si vous avez besoin d'un double, ouvrez une session dans *iAccès Web*, notre site sécurisé réservé aux participants, puis téléchargez un double du feuillet à partir de la section « **Feuillets d'impôt** » sous « **Ma rente** ».

2



Fractionnement du revenu

Votre revenu de retraite est-il plus élevé que celui de votre conjoint, ou le revenu de celui-ci est-il plus élevé que le vôtre? Le fractionnement de votre revenu de retraite peut vous aider à réduire le montant d'impôt à payer par votre ménage.

Le fractionnement du revenu de retraite s'effectue lorsque les couples produisent leurs déclarations annuelles de revenus. En vertu des règles en vigueur, vous pouvez allouer jusqu'à la moitié de votre revenu de retraite à votre conjoint sur votre déclaration de revenus. Le fractionnement est particulièrement avantageux lorsque le revenu de l'un des conjoints est considérablement plus élevé.

Établir la bonne proportion dépend de votre situation particulière. **Communiquez avec l'Agence du revenu du Canada (ARC), au 1 800 959-8281**, pour savoir si vous y êtes admissible. Si c'est le cas, consultez un fiscaliste pour trouver le partage optimal entre vous et votre conjoint.

3



Faites faire des retenues à la source

Finissez-vous par devoir un montant d'argent à chacune de vos déclarations de revenus? Si vous avez d'autres sources de revenus, il est possible que vous ne payiez pas suffisamment d'impôt à la source, ce qui peut entraîner une facture d'impôt coûteuse le printemps venu.

Vous pouvez augmenter le montant de vos retenues à la source mensuelles pour réduire la probabilité de devoir encore de l'argent quand vous déclarez vos revenus. Ouvrez une session dans *iAccès Web* et rendez-vous à la section « **Rente mensuelle** » sous « **Ma rente** ». Si vous avez déjà augmenté le montant d'impôt prélevé à la source, cliquez sur « **Changer l'impôt** ». Si c'est la première fois que vous augmentez ce montant, cliquez sur « **Augmenter l'impôt** ». Quand vous y êtes, modifiez votre prélèvement d'impôt en augmentant le montant en dollars.

TAUX DE RAJUSTEMENT EN FONCTION DE L'INFLATION POUR 2015

1,7

Votre rente est augmentée annuellement au coût de la vie afin de vous permettre de conserver votre pouvoir d'achat à la retraite. Le rajustement en fonction de l'inflation pour 2015, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier, est de 1,7 %, presque le double du rajustement de 0,9 % pour 2014.

« L'augmentation en fonction de l'inflation est un élément important pour les rentes de nos participants », dit Mary Cover, directrice des Services actuariels et fiscaux, Services aux participants. « D'une part, elle protège le pouvoir d'achat de nos participants pendant leurs années de retraite et, d'autre part, la protection conditionnelle contre l'inflation – ou PCI – agit comme un outil qui nous aide à rééquilibrer le régime. »

La méthode de calcul de l'augmentation est prescrite par le RREO, et c'est la même méthode qu'utilisent la majorité des autres régimes de retraite principaux de l'Ontario, ainsi que le Régime de pensions du Canada.

Le taux de rajustement que nous appliquons dépend de trois facteurs :

1



L'augmentation du coût de la vie pour une année donnée, telle qu'elle est mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC)

Le taux de rajustement en fonction de l'inflation est fondé sur 100 % de l'IPC, qui est le coût pondéré d'un panier de 600 biens et services de consommation achetés chaque mois par un ménage canadien type. Nous comparons l'IPC moyen de la période de 12 mois se terminant en septembre à celui de la même période de l'année précédente.

2

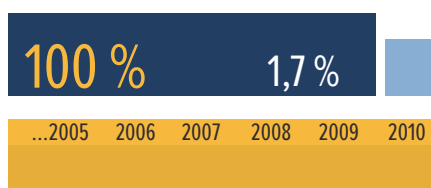


L'état de la capitalisation du régime au moment du calcul du taux

Nous utilisons la protection contre l'inflation pour gérer l'état de capitalisation du régime. Lorsque le régime de retraite présente une insuffisance de capitalisation, de faibles indexations au coût de la vie aident à rééquilibrer le régime. En cas d'excédent de capitalisation, la protection contre l'inflation peut être partiellement ou entièrement rétablie. En avril 2014, les corépondants ont annoncé un excédent de capitalisation de 5,1 milliards de dollars, qui est utilisé pour restaurer partiellement la protection contre l'inflation pour la portion de la rente correspondant aux services décomptés après 2009.

La période durant laquelle vous avez accumulé vos services décomptés

Nous regardons également votre historique d'enseignement en vue de calculer le montant de votre augmentation.

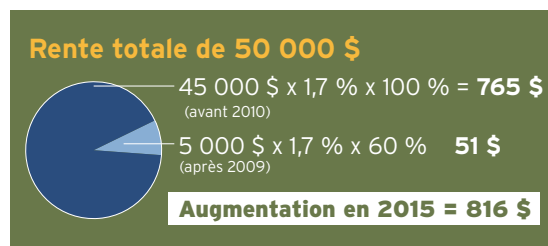


Si vous avez pris votre retraite avant 2010

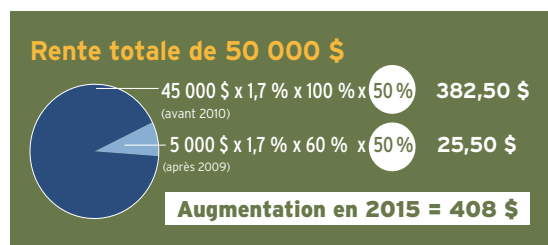
Vous n'êtes pas touché par la décision concernant la façon dont l'excédent de capitalisation est utilisé parce que vous bénéficiez déjà d'une protection intégrale contre l'inflation. Par exemple, si votre rente annuelle s'élève à 40 000 \$, elle sera majorée de 680 \$ à compter de janvier.

Si vous avez pris votre retraite entre 2010 et 2013

Tout d'abord, votre rente sera rétablie au niveau où elle aurait été si elle avait été entièrement protégée contre l'inflation pour la portion de vos services décomptés de 2010 à 2013. Après que cette majoration forfaitaire aura été appliquée à votre rente brute de 2014, l'augmentation en fonction de l'inflation pour votre rente en 2015 comportera deux volets :



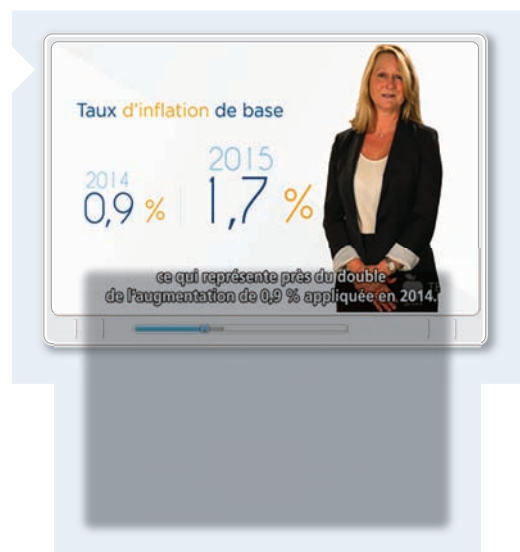
Cet exemple se rapporte à un participant qui a pris sa retraite entre 2010 et 2013 et qui touche une rente de 50 000 \$.



Cet exemple se rapporte à un participant qui a pris sa retraite en 2014 et qui touche une rente de 50 000 \$.

Si vous avez pris votre retraite en 2014

L'augmentation de votre rente comportera les deux volets ci-dessus, mais aucune majoration forfaitaire ne sera accordée. Elle sera également calculée au prorata du temps où vous avez touché une rente en 2014.



Dans ces vidéos dynamiques, Mary Cover, directrice, Services actuariels et fiscaux, explique comment nous avons déterminé le rajustement en fonction de l'inflation pour 2015 et l'incidence qu'il a sur vous.

Ne manquez pas de visionner ces vidéos sur le site

Pour voir l'incidence du rajustement en fonction de l'inflation pour 2015 sur votre rente annuelle du RREO, ouvrez une session dans iAccès Web. Consultez la page Inflation et visionnez la présentation « Protection contre l'inflation ».

TRANSITION VERS LA RETRAITE



« Je vais passer plus de temps au chalet, plus de temps avec mon père, plus de temps à jouer au golf et au volleyball et plus de temps à faire du bénévolat et à voyager », déclare Vicki Woods à propos de ses plans de retraite idéals.

Après avoir travaillé 37 ans comme professeure de français au Toronto District School Board, M^{me} Woods a pris sa retraite en juin dernier, tout comme un peu plus de 2 850 autres enseignantes et enseignants de l'Ontario.

La mère et la grand-mère de M^{me} Woods étaient toutes deux enseignantes, et, lorsqu'elle repense à son enfance, M^{me} Woods se souvient qu'elles tentaient toujours d'aider leurs élèves à donner le meilleur d'eux-mêmes. C'est à ce moment-là qu'elle a su qu'elle voulait devenir enseignante. Elle voulait aider ses élèves à apprendre, à profiter pleinement de la vie et à véritablement apprécier le monde dans lequel ils vivent.

M^{me} Woods a passé la majeure partie de ses années d'enseignement à l'école publique Agnes Macphail. Elle aimait la culture de l'école et la convivialité qui régnait dans l'ensemble de la communauté. Elle est d'ailleurs allée au-delà de ses fonctions de professeure de français à l'école Agnes Macphail. En effet, elle a fondé un club environnemental, qu'elle a ensuite aidé à se développer, et a également organisé bon nombre des assemblées de l'école et des activités sociales des membres du personnel. Elle a insufflé une énergie hors du commun, qui s'est répandue dans toute l'école.

M^{me} Woods dit que les gens avec qui elle travaillait à l'école Agnes Macphail étaient très proches et travaillaient toujours ensemble, comme une équipe. Elle indique que les élèves constataient et appréciaient cette dynamique. En fait, M^{me} Woods affirme que cette dynamique a eu une incidence directe sur le comportement des élèves. Grâce à ce modèle, ils ont mieux compris la valeur de travail d'équipe, et cela transparaissait dans les interactions qu'ils avaient entre eux, tant en classe qu'à l'extérieur.

Un anniversaire qui marque un départ à la retraite

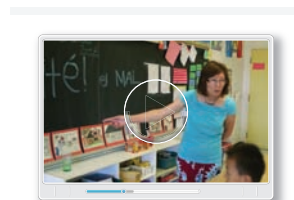
M^{me} Woods a commencé à songer à prendre sa retraite lorsqu'elle s'est rendu compte que ses pairs prenaient la leur. Toutefois, elle n'était pas prête à faire de même à 54 ans, alors elle s'est fixé un objectif de six ans. L'âge de 60 ans lui paraissait être un bon moment pour prendre sa retraite.

« Je n'ai pas attendu à la dernière minute pour planifier ma retraite. Il y avait beaucoup de paperasse et de détails dont je devais m'occuper pour pouvoir partir à la retraite à 60 ans, ajoute M^{me} Woods. Je me souviens avoir pris le temps d'assister à des séances d'information sur la retraite organisées par le conseil scolaire, de revoir des estimations de ma rente au moyen du calculateur de rente du RREO et de consulter mon conseiller financier jusqu'à mon départ à la retraite. »

Une fois à la retraite, elle voulait pouvoir vivre confortablement et ne pas avoir à s'inquiéter pour ses finances, alors il était très important pour elle d'avoir une base solide qui lui permettrait de maintenir son style de vie et celui de sa famille.

« Si vous dépensez et gérez votre argent de manière raisonnable, vous ne devriez pas avoir à vous inquiéter pour vos dépenses quotidiennes à la retraite, poursuit-elle. Dans mon cas, je n'avais pas de fardeau financier dont je devais me soucier. Je savais depuis le début qu'un régime de retraite était en place, alors je ne me suis jamais inquiétée pour mes finances. »

Il y a tant de choses que M^{me} Woods veut faire pendant sa retraite, et maintenant qu'elle est libre comme l'air, elle est en mesure de les réaliser.



M^{me} Woods nous a parlé des derniers jours de sa carrière dans l'enseignement.

Découvrez son récit de retraite sur le site
www.otpp.com/Nouvellesderentesenligne/videos

EST NOMMÉE CHEF DES OPÉRATIONS

Le 1^{er} novembre, Rosemarie McClean, l'ancienne vice-présidente principale des Services aux participants, est devenue la première chef des opérations du RREO. En qualité de chef des opérations, elle sera chargée de diriger et de coordonner toutes les principales activités opérationnelles du RREO, notamment les technologies de l'information, la gestion de projets d'entreprise et l'exploitation liée au financement des investissements.



« J'ai fait partie d'une merveilleuse équipe, qui est à la fois dévouée et soucieuse d'offrir des services de qualité aux enseignantes et aux enseignants de l'Ontario, déclare M^{me} McClean. Je suis fière de la façon dont les Services aux participants ont évolué au cours de ces années, en s'adaptant aux nouvelles technologies et aux nouveaux canaux de communication pour être davantage en contact avec nos participants et leur offrir une expérience personnalisée. Bien que j'assume désormais de nouvelles fonctions, je serai toujours reconnaissante d'avoir eu l'honneur et le privilège de pouvoir servir nos participants à titre de vice-présidente principale des Services aux participants. »

Sous le leadership de M^{me} McClean, la division des Services aux participants a élaboré des solutions novatrices qui ont permis d'améliorer de façon spectaculaire la rapidité, la gamme et la qualité des services à la clientèle. M^{me} McClean a également introduit des programmes primés, notamment des outils Web de planification de la retraite qui donnent aux participants un accès direct aux renseignements sur leur rente.

EST NOMMÉE VICE- PRÉSIDENTE PRINCIPALE, SERVICES AUX PARTICIPANTS

Le 10 novembre, Tracy Abel, l'ancienne vice-présidente des Services à la clientèle, est entrée en fonction à titre de vice-présidente principale des Services aux participants du RREO. M^{me} Abel dirigera les nombreuses équipes qui travaillent ensemble pour fournir des services personnalisés à plus de 307 000 participants actifs et retraités.



« Je travaille pour le RREO depuis 1987, déclare M^{me} Abel. Peu importe le poste que j'ai occupé, l'expérience des participants a toujours été ma principale priorité. Et cela ne changera pas. »

En tant que chef de l'équipe des Services à la clientèle, elle devait s'occuper de tous les aspects de la prestation de services aux participants au régime, par l'intermédiaire de divers canaux, que ce soit en personne, par téléphone, à partir du site Web, sur papier ou dans les médias sociaux.

« Je suis honorée d'accéder à ce nouveau poste avec une solide vision et de diriger une excellente équipe, qui est soucieuse d'offrir des services de qualité aux participants. »

BRÈVES EN LIGNE

Votre rente est déposée le dernier jour ouvrable du mois. Voici les dates de versement des rentes pour 2015 :

30	janvier*	31	juillet
27	février	31	août
31	mars	30	septembre
30	avril	30	octobre
29	mai	30	novembre
30	juin	31	décembre

* Si vous êtes membre des Enseignantes et enseignants retraités de l'Ontario (ERO), votre cotisation annuelle sera retenue sur votre rente ce mois-là. N'oubliez pas que comme il n'y aura pas de retenue en février, le montant de votre rente ne sera pas le même.



Info-Retraite est publié à l'intention des participants du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires sur n'importe quel aspect d'*Info-Retraite* sont les bienvenus. Veuillez nous les transmettre par courriel à l'adresse member_communications@otpp.com.

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle

Téléphone : 416 226 2700
ou 1 800 668 0105
Télécopieur : 416 730 7807
ou 1 800 949 8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com



Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1180-3282

Les investissements du RREO



Aéroports

Nous détenons maintenant entièrement l'aéroport de Bristol, ayant fait l'acquisition de la participation de 50 % restante auprès de Macquarie European Infrastructure Fund (MEIF).

Depuis que nous avons acquis une participation supplémentaire dans l'aéroport de Bristol en 2009, nous avons travaillé de concert avec MEIF pour assurer un développement continu et une croissance solide du nombre de passagers à l'aéroport. Aujourd'hui, l'aéroport de Bristol est le neuvième en importance au Royaume-Uni, ainsi que l'un des plus efficaces.



Services aux consommateurs

Nous avons récemment fait l'acquisition d'une participation d'un peu moins d'un tiers (29,7 %) dans CSC Service Works (CSC), un important fournisseur de solutions destinées aux buanderies d'établissements commerciaux et d'immeubles d'appartements.

Détenue par Pamplona Capital Management et comptant plus de 1,4 million de machines en service ainsi que plus de 3 000 associés en Amérique du Nord et en Europe, CSC est également un chef de file mondial en matière de prestation de services liés aux distributeurs d'air aux dépanneurs et aux stations-service.



Secteur manufacturier

Des ponts comme celui de Lusail, au Qatar, ou des arénas comme celui de Wembley ne seraient tout simplement pas opérationnels si ce n'étaient d'entreprises comme Bridon Limited. Nous avons récemment fait l'acquisition de la société Bridon Limited, un leader mondial de la fabrication de câbles métalliques, qui est située au Royaume-Uni et appartenait auparavant à Melrose Industries PLC.

Bridon, dont le siège social est situé à Doncaster, exploite des unités de fabrication dans le monde entier, ainsi que des bureaux techniques et de ventes, soutenus par un réseau international de mandataires et de distributeurs. Les produits de l'entreprise fournissent des solutions à des défis techniques importants dans les secteurs industriel et marin, ainsi que dans d'autres domaines spécialisés du génie.

Retourner tout bulletin non distribuable au Canada à :

PM# 40062973

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5